PV 43 DE LA REUNION DE LA COMMISSION VELO DE LA VILLE DE BRUXELLES DU 2 OCTOBRE 2013

Présents

ORGANISME	NOM/PRENOM	E-MAIL
Ville de Bxl – Echevine	AMPE Els	Els.ampe@brucity.be
Ville de Bxl – Cabinet Ampe	KOKKEN Charlotte	Charlotte.kokken@brucity.be
Ville de Bxl – Urbanisme Espace Public - Mobilité	DANDOY Marianne	Marianne.Dandoy@brucity.be
Ville de Bxl – Travaux de voirie	STEGEN Hugo	Hugo.Stegen@brucity.be
Zone de Police Bxl/Ixl-Trat/T	DEKEYSER Joël	zp5339@skynet.be
Zone de Police Bxl/Ixl DCT1-bikers	ECTORS Philippe	
LIGUE DES FAMILLES/GRACQ	DEKOSTER Jacques	j.dekoster@yahoo.fr
GRACQ National	NICOLAS Eric	Eric.nicolas@gracq.org
GRACQ Bruxelles	EGERICKX Guy	Guy.eggerickx@skynet.be
IBSR – Mobilité & Infrastructure	SAILLIEZ Laurence	Laurence.sailliez@ibsr.be
FIETSERSBOND	DE CLEEN Roel	roel@fietsersbond.be
EUCG	NIJS Frans	Frans.nijs@ec.europa.eu
CYCLO	DRIESEN Liesbeth	liesbeth@cyclo.org

Excusés :

IBSR	ENGLEBIN Yves	Yves.englebin@ibsr.be
GAQ	RZEWNICKI Randy	rr@GAQ.be
BRUXELLES MOBILITE	DEPOORTERE Frederik	fdepoortere@mrbc.irisnet.be
CDH Bruxelles Centre	DOEMPKE Burckard	b.doempke@aiic.net

1. Approbation du PV de la réunion précédente

Le PV est approuvé

2. **Bypad**

L'Echevine signale qu'elle a lu le plan vélo avec attention et qu'elle y a déjà fait des remarques ainsi que des propositions comme par ex. une série de rues à mettre en rues cyclables. Une carte est particulièrement intéressante : elle concerne les itinéraires communaux dans le Pentagone.
L'échevine propose d'envoyer le Bypad avec ses commentaires et attend les réactions des associations afin de pouvoir le finaliser et le proposer au Collège.

Décisions :

1) ***La cellule mobilité transmettra la proposition de plan vélo avec le PV.***
2) ***Les associations transmettent leurs remarques dans le mois qui suit.***

3. Brigades cyclistes

Le Fietsersbond et le GRACQ ont apprécié le travail des brigades cyclistes, particulièrement leur implication dans le respect des pistes cyclables pour les boulevards centraux et souhaiteraient savoir si elles sont appelées à se développer.
Les représentants de la Police indiquent qu'une note interne a été adressée aux agents afin d'accorder une attention spéciale au respect de la piste.

Quant au développement de la brigade, 10 agents sont prévus pour 2013. Pour 2014, il est prévu un doublement au niveau du district de la 1ère division située au Parc de Bruxelles. A terme, quand les nouveaux locaux seront disponibles, la brigade devrait compter 28 agents.
Parallèlement, l'objectif de la Police est de développer l'utilisation du vélo dans les unités territoriales afin que celui-ci ne reste pas cantonné uniquement au sein de la brigade.

4. Vélo à l'école

J. Dekoster remet une note en séance rappelant l'intérêt que l'apprentissage du vélo se passe à l'école. En effet on constate que les parents ne donnent pas toujours le bon exemple. Par conséquent, on ne peut pas se reposer entièrement sur eux si on veut que les enfants intègrent les bons comportements à adopter par un cycliste ainsi que les règles du code de la route.
Chaque enfant devrait pouvoir passer son brevet cycliste en fin de primaire. Il faut une bonne collaboration entre la mobilité/infrastructure/instruction publique.
Il a répertorié une série d'initiatives intéressantes dont on pourrait s'inspirer en particulier pour le secondaire à ne pas négliger.
En Flandre/France, des itinéraires cyclistes sont balisés dans un rayon de 3 km de l'école.
En Angleterre, des clubs cyclistes scolaires sont mis en place pour aller à la piscine, aux activités sportives.
Décision :
C. Kokken envoie une lettre invitant l'Echevine Hariche à la prochaine commission vélo et lui transmet la note de J. Dekoster

5. Vélos dans les parcs.

L'Echevine annonce que le règlement général de Police ainsi que celui des espaces verts vont être clarifiés et harmonisés selon les principes demandés par les cyclistes lors des commissions vélos précédentes à savoir :
- pas d'autorisation générale et systématique des cyclistes dans les parcs de manière à préserver la sécurité et quiétude des autres usagers, en particulier des personnes âgées ;
- autorisation sur des itinéraires balisés avec un aménagement adéquat qui ont une utilité (raccourci)
- respect des autres usagers, circulation à vitesse modérée.

Une fois les principes établis, l'étape suivante sera de définir les raccourcis utiles pour les cyclistes afin que les espaces verts les balisent à l'aide de pictogrammes, l'idée étant se s'harmoniser avec la Région.
Décision :
1) La cellule mobilité transmet la liste des parcs ainsi que des propositions de raccourcis.
2)Les associations cyclistes font part de leurs remarques dans le mois

6. Elargissement du réseau de stationnement vélo dan le Pentagone

L'Echevine indique que la liste des propositions d'arceaux mise sur le site internet de la Ville est clôturée. Il est toujours possible d'envoyer des propositions par e-mail.
Il est prévu de placer des range-vélos derrière la Bourse devant la KBC mais pas au croisement Fripiers/Marché aux Herbes. On en également ajouté à l'entrée du piétonnier rue Marché aux Poulets.

7. Vélobox : déplacements/nouvelles implantations

Cyclo fait le point de la situation.
11 sont remplis
3 ont encore de la place
Les 3 au Heysel ont été déplacés à Dixmude et la rue d'Oppem.
Les demandes ont explosés et la liste d'attente s'allonge. C'est sans doute lié à l'annonce des vélobox placés à Jette.
Si la Ville veut satisfaire la demande, il faudrait acheter 20 à 30 vélobox pour 2014.
Pour 2013, 2 nouveaux vélobox sont prévus.
A terme, il faudra prévoir une gestion électronique via une carte type « Mobib » pour assurer la rotation.
Décision :
1) ***Les TDV préparent avec l'aide de Cyclo un dossier pour l'installation d'une dizaine de vélobox pour cette année-ci.***

2) Cyclo étudie les options possibles afin de passer à une gestion électronique des vélobox.

8. Place Bockstael

La prise en compte des cyclistes est prévue dans le programme du contrat de quartier. On en est qu'un début. La commission de concertation sur le programme a lieu ce 9 octobre et les associations peuvent faire part de leurs remarques. Il est prévu également un plan de circulation avec la cellule mobilité sur le quartier. La personne qui suit le contrat de quartier est Sébastien Sainsard (tél : 02/279.25.25).

DIVERS

9. Dossier Poincaré

L'aménagement a été réalisé.

10. Dossier plan de circulation Pentagone

Le comité d'accompagnement comprendra un représentant de Bruxelles Mobilité. Il est prévu des réunions régulières selon un timing assez serré ainsi que des consultations élargies des communes voisines et de la Région.

Décision :

Mettre à l'ordre du jour du 8/1/2014.

11. Range-vélos Croix du Feu, 224

Deux arceaux sans potelets pour protéger ont été enlevés. Ils seront remis sur le trottoir et pas sur l'emplacement de stationnement.

Le Fietserbond indique qu'il préfèrerait de ne pas encombrer les trottoirs avec les arceaux mais d'utiliser des emplacements de stationnement.

Décision :

Hugo Stegen demande à Thomas Lebegge de vérifier si c'est en ordre.

12. Potelets de protection pour range-vélos disparus bd Lemonier

Ce n'est pas la première fois que ceux-ci sont endommagés. Le second qui le remplace n'a pas été solidement implanté.

Décision :

Hugo Stegen demande à Thomas Lebegge de vérifier si c'est en ordre.

13. Rue des Tanneurs

Dans le PU, il était prévu de remplacer les pavés à l'identique. Or, on est sur un ICR. L'Echevine An Persoons ainsi que la Région essaient de les faire remplacer par des pavés sciés. Dossier en bonne voie.

14. **Cyclo fête ses 10 ans le 25 octobre** :

Liesbeth rappelle que tout le monde est le bienvenu. Il y aura un parking sécurisé rue de Molenbeek.

15. Bd Charlemagne :

L'IBSR souhaiterait savoir ce qui est prévu pour faire respecter la piste cyclable marquée à contresens. Cette piste aurait dû être enlevée par Beliris (remise en état avant travaux) mais l'objectif d'enlever du stationnement pour la maintenir.

16. Vélos abandonnés : quelle procédure ?

En principe, si gênant il est enlevé par les Travaux de Voirie sur réquisitoire de la Police. Sinon, il est placé une bandelette par les gardiens de la paix dans leurs zones d'action, sinon par la police. Si le propriétaire ne réagit pas dans les 3 semaines, ils sont enlevés par Cyclo les mois qui les rassemblent au dépôt régional. Après 3 mois, si le propriétaire ne vient pas les chercher, les communes peuvent les racheter à prix coûtant pour des projets d'utilité publique. La procédure n'est malheureusement pas encore suffisamment claire pour tout le monde et donc, pas très bien respectée.

Décision :

Cyclo fait une proposition sur la procédure à suivre afin de la faire approuver par le Collège.

17. <u>Bois de la Cambre :</u> une réunion est prévue en octobre pour un projet de marquage de piste cyclable.

<u>Prochaine réunion le mercredi 8 janvier à 15h30, salle 12.36</u>